

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Prévention du risque bruit



Date de dernière mise à jour 01 juillet
2024

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Intégrer les connaissances de base permettant d'évaluer et de prévenir les risques encourus par les salariés exposés au bruit
- ▶ Conseiller sur le choix des moyens de prévention adaptés
- ▶ Participer à leur mise en œuvre et au suivi de leurs utilisations

Programme

Généralités pour acquérir des connaissances

- ▶ Règlementation applicable
- ▶ Notions de base d'acoustique
- ▶ Effets du bruit sur la santé
- ▶ Techniques de mesure et évaluation des risques

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

Modalités et moyens

- ▶ Démarche de prévention
- ▶ Information et sensibilisation des salariés

De la connaissance à la pratique

- ▶ Par équipe, les participants devront passer des épreuves de connaissance et d'analyse du bruit sur site ou en salle
- ▶ Parmi les épreuves sur le terrain et en salle :
 - ▶ estimation du niveau sonore moyen des équipements du site
 - ▶ recherche des opérations entraînant des pics de bruit
 - ▶ placer sur un plan du site les zones où les protections individuelles doivent être portées et/ou recommandées
 - ▶ cartographie d'une zone et plan d'action

Indicateurs de performance

▶ Satisfaction stagiaire :



99,7 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : données non significatives pour cette formation

1550 salariés formés en 2023 en Prévention | Santé | Sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service Qualité.

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles

Validation

- ▶ Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | [Nadia LE CHANU](#) | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | [Corinne PRIGENT](#) | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | [Katia CANTIN](#) | 02 99 74 11 89